

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PRIMAIRE de KEDANGE/CANNER

vendredi 19 octobre 2018 à 17h15

Présents :

M. le Maire de Kédange M. Kieffer et son adjointe Mme Frey, M. le Maire de Veckring M.Jost, Mme Lorente représentante de la mairie de Klang

Mesdames Vauthier, Soudoyer, Dehlinger, Hienly, Conati, Schneider, Palizas, Bruck, Hiebel, Schiltz, Belin, Ritz, Ernst, Nicolas, Launay

Messieurs Bieber et Thomas

Excusés : M.Zarrouk

1.Effectifs rentrée 2018

Enseignantes à la maternelle:

Mmes Nicolas, et Ritz,
Mmes Robert, Guerder, ATSEM,
1 AVS Mme Jaman.

Enseignants à l'élémentaire

Mmes Hiebel, Belin, Bruck, Schiltz, Ernst (décharge de direction le lundi), Launay et M.Thomas,
Mme Koenig pour les élèves allophones, qui intervient deux fois par semaine,

Mmes Habdas, Scharff et Maillot pour la religion,

Mme Causier, remplaçante.

2 AESH, Mesdames Migliaccio et Geiger.

Mme Herder, psychologue scolaire du secteur de Guénange et Mme Schneider, maitresse E interviennent également.

Effectif des élèves:

en maternelle:

14 Petits, 19 Moyens et 16 Grands, soit 49 élèves. (54 en 2017-2018)

répartition: 24 PS MS chez Mme Nicolas et 25 MS GS chez Mme Ritz.

en élémentaire:

32 CP, 20 CE1, 31 CE2, 26 CM1 et 33 CM2, soit 142 élèves. (128 en 2017-2018)

Répartition: 26 CP-CE1 chez Mme Hiebel et Mme Schiltz, 23 CE2 chez Mme Belin, 22 CE2-CM2 chez M.Thomas, 22 CM1-CM2 chez Mme Launay et sa décharge de direction, 23 CM1-CM2 chez Mme Bruck.

Total des élèves inscrits dans les 2 écoles: 191 pour 8 classes. (182 en 2017-2018)

4 PAI (Plan d'Accueil Individualisé) ont été mis en place en élémentaire. Ils concernent des enfants avec des difficultés de santé. Nous veillons à être particulièrement vigilants avec ces enfants et nous avons mis en garde également les autres élèves pour qu'ils ne donnent pas ou n'échangent pas de goûter.

Dans ces effectifs , il y a 13 allophones (10 en élémentaire et 3 en maternelle).

Organisation scolaire :

- Les horaires de l'école ont changé cette année, l'accueil des élèves se passant sur 4 jours (le lundi, mardi, jeudi et vendredi) : 8h15-11h45 et 13h30-16h00 avec 1h d'APC le lundi de 16h à 17h.
- Une sixième classe en élémentaire a été ouverte depuis septembre, un module bien confortable a été

construit par la mairie et sera bientôt inauguré.

- Les récréations :

Le module a été mis en place dans la petite cour de l'élémentaire par la mairie et abrite les CP et CE1 de Mme Schiltz. L'espace restant de la petite cour n'étant pas encore bien aménagé, les récréations se font toutes dans la grande cour.

Les récréations du matin sont échelonnées et l'occupation de la cour se fait de 9h50 pour les premières classes à 10h35 pour les dernières. Cette organisation permet également un passage sans bousculade aux toilettes des 142 élèves.

Seuls les CP et CE1 ont une petite pause l'après-midi de 15h15 à 15h25 et la maternelle de 15h00 à 15h10.

- Les APC : elles ont été remises en place comme avant le soir, le lundi de 16h à 17h , avec un ensemble restreint d'élèves.

En élémentaire, nous axons cette heure sur des activités de lecture, de compréhension et des activités mathématiques pour les élèves avec un besoin particulier.

A la maternelle, les groupes permettent de travailler en informatique et de pratiquer des activités de langage plus facilement.

Les groupes ne sont pas fixes et tous les élèves peuvent être concernés si besoin, la demande aux familles se fait avant chaque vacances.

- Elections : le vote des délégués des parents d'élèves a mobilisé 74,8 % des parents, moins que l'an dernier (77%). Beaucoup ont voté par correspondance.

Je remercie les votants et les délégués pour la tenue du bureau de vote et la préparation des élections.

- Rencontres avec les parents : une réunion de rentrée pour toutes les classes a réuni les parents et enseignants début septembre. Les parents ont été assez nombreux à y assister. De nombreux renseignements ont été donnés et complétés par une note d'information aux familles.

Comme d'habitude, les enseignants sont prêts à rencontrer les parents s'ils le souhaitent sur rendez-vous, ou peuvent solliciter eux-même des entrevues.

- Coopératives scolaires et financement des activités :

Seuls quelques parents n'ont pas souhaité donner une coopérative scolaire. Cette coopérative nous aide à financer quelques activités éducatives, mais elle n'est pas suffisante, donc nous redemandons à chaque sortie avec transport une aide ponctuelle supplémentaire aux parents (d'un minimum de 2€ en général).

Subventions annuelles de la mairie:

en maternelle: 50 € /enfant + bons d'achat de la Saint Nicolas (75 Euros par classe et un sachet de friandises)

en élémentaire: 35 € /enfant + 20 E/enfant pour les sorties scolaires

Vente prévue: photos scolaires

Aide de l'APE de la Canner :

Nous remercions vivement l'APE de la Canner, qui aide dès qu'elle peut l'école pour financer les sorties scolaires ou pour aider à l'organisation d'activités. Cette année encore, des activités vont être totalement prises en charge par l'APE.

- Visite médicale : les moyennes sections ont été concernées par une visite médicale faite par la PMI de secteur, les GS et CP le seront sur demande de l'enseignant. Une infirmière scolaire a pris contact pour finaliser quelques projets éducatifs pour les élèves. Elle interviendra dans l'année dans les écoles. Les parents doivent être donc vigilants et surveiller l'audition, la dentition, ainsi que la vue de leurs enfants.

- Péri-scolaire : il faut rappeler que la mairie a mis en place

-Une cantine et un accueil péri-scolaire :

Les élèves sont accueillis de 7h30 à 8h05, et de 15h30 à 18h30 tous les jours à l'école maternelle.

Pour la cantine, les parents doivent prévenir la mairie la veille en cas d'absence.

-Des études surveillées :

Les élèves sont pris en charge par Monsieur Thomas les mardis et jeudis soirs de 16h00 à 17h00.

2.Lecture et vote du règlement départemental, du règlement de l'école, et du PPMS :

Lecture et vote du règlement départemental et du règlement intérieur de l'école.

Règlement intérieur de l'école : voté à l'unanimité

Le règlement intérieur est affiché dans les entrées des écoles. Il sera diffusé aux parents et sera signé par ceux-ci dans le cadre prévu à cet effet en même temps que la charte de la laïcité.

Utilisation des locaux hors temps scolaire approuvé par le conseil d'école:

*le club Scanner utilise la salle informatique pour son activité le lundi de 20h00 à 22h00.

*la salle de jeux en maternelle est utilisée pour le péri-scolaire et la gymnastique.

Lecture et vote du PPMS :

Présentation de deux nouveaux PPMS et approbation par le conseil d'école : voté à l'unanimité

Il y aura 2 exercices d'évacuation et 2 de confinement-intrusion par an.

* Le premier exercice d'évacuation a eu lieu dans les écoles le 24 septembre, sans problème particulier à signaler.

La 1ere intervention est préparée. Pour la seconde, les enfants ne seront pas prévenus.

* L'exercice intrusion a eu lieu le 08 octobre dans les deux écoles. La mairie et la gendarmerie avaient été prévenues.

Un autre exercice de confinement sera fait dans l'année.

La mise en place d'un système d'alerte relié à l'autre bâtiment sera mis en place pour la nouvelle classe (alerte incendie).

Les parents peuvent lire sur le site de l'école un document explicatif de la conduite à tenir en cas de confinement à l'école.

Un document de prévention des risques est renseigné chaque année au niveau de l'école, et la mairie fait procéder à des vérifications régulières des installations.

3. Activités réalisées et en projet, dans le cadre du projet d'école :

Activités

Septembre:

-14: visite du château de Freistroff des CE1 et CE2 dans le cadre des journées du patrimoine.

Octobre :

- 19: Rencontre Korfball pour les CE2

Novembre:

- 09: défilé d'Halloween des petits de la maternelle avec leur masque dans la cour de l'école élémentaire vers 11h15 après un défilé devant les parents en salle de jeux.
- 09: spectacle en maternelle « sur la piste des arts » par M.Binard. L'APE paie la totalité des entrées soit 4€par élève.
- 09: invitation de la mairie de Kédange à la commémoration du 11 novembre des enfants avec deux chants et un poème « Liberté » de P.Eluard dit par tous les enfants de l'élémentaire à 15h. Les parents sont invités à assister à cette cérémonie.
- Deux élèves seront porte-drapeau et deux autres porteront la gerbe avec Monsieur le Maire. Les élèves désignés sont les élus du Conseil Municipal Junior mis en place par la municipalité. Monsieur le Maire explique qu'il y a eu des élections de 2 élèves par classe du CM1 à la troisième, qui siègeront régulièrement à la mairie les lundis. Un drapeau sera offert à l'école par l'UNC et la mairie à l'occasion de cette cérémonie.
- Raconte-tapis en maternelle durant la première quinzaine de novembre
- 13: conférence sur la préhistoire de M.Ramponi
- 20: fabrication de jus de pommes à la maternelle avec la CCAM
- Concours de lecture des CM1 et CM2 avec Metzervisse Village Lorrain

Décembre:

- 07: St Nicolas (mis en place par la mairie de Kédange avec friandises offertes pour tous les élèves et bons de St Nicolas en maternelle). 9H30 à l'élémentaire et 10h00 en maternelle.
- La bibliothèque de Kédange propose un Kamishibai pour la maternelle
- Goûter de Noël de la maternelle
- 18:Théâtre Pardès pour tous les CE2 et CM1(échange de service mis en place) à la salle des Associations

Janvier:

- Fête des rois: galettes

Février/mars:

- Chandeleur à la maternelle
- Carnaval: déguisements au choix des enfants et défilé avec les parents pour la maternelle, défilé sous le préau des élèves de maternelle et d'élémentaire

Mai

- début mai : concours « kangourou des maths » pour les classes de Mme Launay et Mme Bruck
- 03 :cross à Distroff pour les classes de Mme Launay et Mme Bruck
- mi mai : rencontre athlétisme à Guénange pour toutes les classes de l'élémentaire

Juin

- début juin :orientation à Bousse pour les maternelles
- 04 : théâtre en allemand avec le collège pour les CE2, CM1 et CM2 (suite des spectacles précédents)
- 11 : théâtre Nihilo Nihil à Metzervisse pour toutes les classes de l'élémentaire
- 14 : tournoi de hand ball des CM1 et CM2
- 25 : ateliers à Buding pour les maternelles, sortie sur la journée
- 13 : visite au château de Preisch des CP et CE1, peut être pour les autres classes élémentaires également
- jeux sportifs des écoles sur le plateau
- Tournoi Echecs avec l'école d'Elzange pour les CM1 et CM2.

Dans le courant de l'année

- Ateliers culinaires réguliers en maternelle (pour les goûters, anniversaires....) et sorties nature au parcours de santé.
- Liaisons entre les classes (lectures, échanges divers), décloisonnements.
- Réunion une fois par période des délégués des classes élémentaires dans le cadre de l'Education Morale et Civique pour débattre de problèmes rencontrés dans l'école. Ces délégués feront un compte rendu dans leurs classes respectives où les décisions prises seront exposées et devront être respectées par chacun.
- Lecture à la bibliothèque municipale des élèves de l'élémentaire, participation aux raconte-tapis ou kamishibai

pour les maternelles, les dates sont à confirmer.

-Le projet robot sera poursuivi cette année encore dans certaines classes.

-Intervention du club d'échecs dans les classes de Mme Launay et Mme Bruck: nous remercions vivement messieurs Muller et Meyer pour leur disponibilité.

-Projet cyclo dès le printemps : les CE2 seront initiés et les CM1 poursuivront leur cycle sur des routes et chemins. Cette activité ne pourra pas être mise en place s'il manque des parents accompagnateurs : il en faut 2 pour 8 élèves, ce qui fait beaucoup d'adultes. Une relance sera faite auprès de tous pour voir s'il est possible de mettre en place l'activité. Un échange de service sera mis en place entre les enseignants pour assurer cette activité.

-Nous avons demandé des créneaux de sport à l'ancien gymnase de Kédange pour l'école le mardi comme les années précédentes. Nous remercions Mme Cordonnier pour son aide et sa disponibilité. Pour l'instant, les CM1 et CM2 en bénéficient, mais les autres classes peuvent y aller également.

-Les élèves du CP au CE1 vont avoir un cycle de natation à la piscine de Bouzonville et passeront un examen en fin de cursus. Ce cycle débutera au troisième trimestre le vendredi matin du 23 avril au 29 juin 2019 soit 10 séances.

Toutes les activités et informations sont sur le site des écoles.

Je tiens à remercier particulièrement M. Ripplinger, président du Club Scanner, pour son aide sur les postes informatiques.

Merci également aux parents de Veckring qui viennent quelques fois récupérer leurs enfants quand il n'y a pas de transport, toujours avec le sourire malgré les inconvénients qui en résultent.

-les travaux courants font l'objet d'une liste donnée à M. Weitten et Mme Frey.

Remarques particulières :

-Des seaux qui servaient à récupérer l'eau pendant le lavage des mains pour montrer aux enfants la quantité d'eau perdue lors de ce passage ont été enlevés suite à une « plainte » de quelques parents auprès de la mairie. Cette eau récupérée était versée ensuite dans les toilettes. Cela servait à travailler sur l'éco citoyenneté.

-L'élémentaire récupère encore cette année les emballages en aluminium pour l'association « Alu du cœur ». Il y aura également la récupération des bouchons en plastique qui sera remis en place.

-Des incivilités avec les automobilistes ont encore été constatées ; ne faudrait-il pas mettre une bande jaune devant les escaliers de la mairie ? Les enfants récupérés derrière le bus de Klang ne peuvent pas passer en sécurité sur le trottoir. Il y a des caméras de surveillance dans la rue ; en cas d'accident, la gendarmerie interviendra. En attendant, la mairie transmet à la gendarmerie toute information sur les conducteurs dangereux. Les parents demandent s'il n'est pas judicieux de poster un ouvrier communal aux passages pour piéton mais cela a un coût.

-Demande d'un parent : avoir une chaîne téléphonique ou un référent(e) s'il faut récupérer un enfant qui est monté dans le bus de Veckring par erreur. Monsieur de Maire de Veckring va demander à la gérante de l'épicerie de Veckring si elle peut être celle-ci, puisqu'elle est en face de l'arrêt de bus. Elle préviendrait ainsi les parents qui attendent.

-Je remercie les collègues pour leur sens du service. Tous donnent de leur temps personnel pour surveiller les élèves quand il y a des absences de bus, de parents, de personnel communal, ou des passages aux toilettes avant la cantine.

Dates prévues des CE suivants: le 08/03/2019 et le 14/06/2019 à 17h30.